



Donnez de l'élan à vos projets

Sommaire

Préface	page 2
Le nouveau programme Envie d'agir	page 3
Les aides et les concours Envie d'agir	page 4
L'ouverture à l'Europe avec le concours européen Envie d'agir	page 5
Des outils pour accompagner les jeunes dans leur engagement ou leur prise d'initiative	page 6
Des moments forts de rencontres, d'échanges et d'information : le Mois de l'engagement	page 8
La valorisation : le passeport de l'engagement et de la Nuit des initiatives ..	page 9
Les lauréats 2004	page 10
Contact presse	page 15



Donnez de l'élan à vos projets

Parce que la jeunesse déborde d'énergie, de créativité, parce qu'il est de notre responsabilité de l'aider à réaliser ses rêves, ses projets, j'ai décidé de donner la priorité à l'encouragement, au soutien et à la valorisation de la « jeune initiative ».

En décembre 2004 à l'occasion de la première Nuit des initiatives, le programme Envie d'Agir, s'est enrichi de nouveaux outils pour mieux informer et conseiller les jeunes porteurs de projets, rendant ainsi plus efficace et plus lisible la politique du ministère en ce domaine.

Ce programme s'ouvre désormais à toutes les formes d'engagements et de prise d'initiatives qui mobilisent les jeunes. Depuis le premier projet collectif de solidarité de proximité ou le premier défi individuel, les jeunes peuvent désormais s'engager vers le volontariat et se diriger vers des projets plus élaborés de création d'entreprise.

Pour mener à bien et accomplir non seulement leurs rêves mais aussi leurs ambitions, les jeunes trouveront dans Envie d'Agir des conseils, des informations pratiques, mais également une reconnaissance et une aide financière.

Mon action est guidée par la volonté de valoriser l'image des jeunes dans notre société, de reconnaître leur créativité, leur audace et leur talent qui doivent trouver un écho tout particulier grâce à Envie d'Agir. Le mois de l'engagement en avril, la diffusion du Passeport de l'engagement et l'organisation annuelle de la Nuit des initiatives en offrent l'occasion tout au long de l'année.

Enfin, conforté par l'adoption en mars 2005 par les Chefs d'Etats et de gouvernements du Pacte européen pour la jeunesse initié par le Président de la République, Envie d'Agir conforte cette année sa dimension résolument européenne avec l'organisation à l'automne prochain du second concours européen Envie d'Agir qui permettra de récompenser les meilleurs projets de jeunes européens.

C'est en application de ce Pacte, qui reconnaît la jeunesse comme une richesse et vise à améliorer son accès à l'emploi, que j'ai souhaité dès la prochaine rentrée scolaire donner un réel écho au Passeport de l'engagement et le promouvoir dans les collèges, les associations, les réseaux des missions locales, de l'ANPE et le réseau information jeunesse.

Faciliter la réalisation par les jeunes de leurs projets c'est leur offrir l'occasion de prendre confiance en eux, de surmonter des difficultés et de connaître des réussites riches d'enseignements pour la suite de leur parcours personnel et professionnel.

C'est, en fait, les aider à vivre avec curiosité le présent pour regarder et construire sereinement leur avenir.

Notre pays, notre société ont besoin de leur dynamisme, de leur imagination, de leur générosité. Il est de notre responsabilité individuelle et collective de favoriser son expression. Je formule le souhait qu' Envie d'Agir leur offre ce souffle et fédère en son sein tous les dispositifs et tous les acteurs animés par ce même objectif.

Jean-François LAMOUR,
Ministre de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative





Donnez de l'élan à vos projets

Le nouveau programme Envie d'agir

Afin de donner plus de lisibilité à la politique ministérielle en faveur de l'engagement et de l'initiative des jeunes, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative a décidé de regrouper tous ses dispositifs, au sein d'un programme unique destiné aux jeunes de 11 à 30 ans, intitulé Envie d'agir.

Ce programme unique a pour objectif de rendre plus lisibles et plus efficaces les dispositifs d'aide à l'engagement et à l'initiative des jeunes. Il répond également à la volonté du ministère de valoriser la capacité créatrice des jeunes, leur audace et leurs talents.

Envie d'agir propose un parcours permettant aux jeunes de trouver successivement :

- **l'envie** de faire un premier pas, de se lancer dans une première expérience à travers un projet collectif ou individuel revêtant un caractère d'utilité social ou d'intérêt général.
- **le défi** de réaliser son rêve au travers d'un projet structuré, abouti et marquant dans le parcours d'un jeune.
- **le volontariat** pour se consacrer pleinement à un projet d'intérêt général. Le programme vise à informer les jeunes sur les différents dispositifs existant en matière de volontariat : les divers types de volontariat civil, le service volontaire européen, ainsi que le nouveau statut de volontaire créé par le projet de loi relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, dont l'application est prévue en 2006.
- **l'entrepreneuriat** pour concrétiser un projet professionnel, créer ou reprendre une entreprise.

Avec ces quatre volets, le programme Envie d'agir répond de manière adaptée et différenciée aux désirs d'engagement et de prise d'initiatives des jeunes selon la nature, la maturité et l'envergure de leur projet.

Les jeunes trouvent auprès du ministère différents outils qui vont de l'information, notamment sur le site dédié enviedagir.fr, à l'accompagnement pédagogique grâce aux points d'appui Envie d'agir partout en France. Ils peuvent également obtenir des aides financières pour réaliser leur projet.

En 2004, l'ensemble des dispositifs, maintenant regroupés au sein du programme Envie d'agir, a concerné près de 20 000 jeunes, l'engagement financier de l'Etat s'élevant à 5 440 000 €.



Donnez de l'élan à vos projets

Les aides et les concours Envie d'agir

Chacun des volets du programme Envie d'agir donne accès à des concours à l'issue desquels les lauréats reçoivent des récompenses financières pour aider à la pérennisation et au développement de leur projet.

✓ Le Fonds départemental d'aide aux initiatives des jeunes (FDAIJ)

Le FDAIJ est destiné à un premier projet collectif ou individuel revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général. Il est également ouvert aux associations de moins de trois ans. Une aide maximale de 800 euros peut être accordée au candidat sélectionné par une commission départementale.

✓ Les concours régionaux Envie d'agir

Les jurys des prix régionaux Envie d'agir se réunissent 2 à 3 fois par an et récompensent les projets des jeunes qui relèvent de deux sections distinctes : le Prix de l'engagement et le Défi-jeunes.

→ **Le Prix de l'engagement** : il récompense le porteur d'un premier projet collectif ou individuel, dans l'une des thématiques suivantes : citoyenneté, environnement, solidarité internationale, animation locale, solidarité de proximité et Europe. Le jury régional attribue des prix d'un montant maximal de 1 000 euros.

→ **Défi-jeunes** : il s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans porteurs de projets relevant de l'esprit de création, d'aventure, d'entreprise, ou comportant une visée professionnelle. Le jury régional Envie d'agir attribue une aide maximale de 8 500 euros.

✓ Le concours national Envie d'agir

Le jury national Envie d'agir récompense des lauréats issus des concours régionaux. Ce jury national siègera en quatre sections : Engagement, Défi, Volontariat et Entrepreneuriat.

→ **Engagement** : les projets primés au niveau régional, déjà réalisés et ayant un prolongement sont présentés au Jury national Envie d'agir qui attribue un prix d'un montant de 2000 euros.

→ **Défi** : les projets primés au niveau régional, déjà réalisés et ayant un prolongement sont présentés au Jury national Envie d'agir qui attribue un prix d'un montant de 3 000 euros. Dès 2005, le jury national distinguera également des jeunes dans les catégories Volontariat et Entrepreneuriat.

→ **Volontariat** : le jury récompensera des jeunes volontaires, exerçant dans des associations et repérés localement ou par l'intermédiaire d'associations nationales. Différents types de volontariat peuvent être éligibles en 2005 : les volontariats civils, le service volontaire européen, le volontariat de solidarité internationale.

→ **Entrepreneuriat** : le jury récompensera des jeunes ayant créé ou repris une entreprise.



Donnez de l'élan à vos projets

L'ouverture à l'Europe avec le concours européen Envie d'agir

Le concours européen Envie d'agir a été initié par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Il a été organisé pour la première fois en 2004 avec la participation de neuf Etats membres (l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Hongrie, l'Irlande, le Luxembourg, la Pologne et la République Tchèque) et le soutien de la Commission européenne. Cette première édition a bénéficié d'une très grande mobilisation des pays participants.

Le concours européen Envie d'agir est reconduit pour 2005. Proposé par le ministère à ses homologues européens au titre de l'échanges de bonnes pratiques, le concours Envie d'agir est une action concrète découlant de la politique européenne de jeunesse. Il permet :

- de soutenir et valoriser les jeunes européens dans leur désir de s'engager dans des projets individuels et collectifs, à dimension locale, nationale et européenne, suivant des objectifs humanitaires, de solidarité, de citoyenneté, de protection de l'environnement avec des moyens aussi variés que des actions culturelles, économiques, scientifiques, sportives etc.
- de construire une Europe encourageant, facilitant et reconnaissant la jeune initiative et l'engagement citoyen, en fédérant des dispositifs nationaux et européens.

Des outils pour informer et accompagner les jeunes dans leur engagement ou leur prise d'initiative

1. Le site enviedagir.fr

www.enviedagir.fr est le portail de l'engagement et de l'initiative des jeunes. Il informe les jeunes et les accompagne dans les différentes étapes de l'élaboration de leur projet. Ils peuvent y trouver :

- Plus de 10 000 organismes, projets et dispositifs permettant soit de rejoindre une action soit d'identifier le moyen d'obtenir un conseil ou une aide pour réaliser un projet.
- Des informations nationales sur la façon de s'engager ou de conduire un projet dans des domaines tels que la culture, la cohésion sociale, la citoyenneté, l'environnement, la solidarité internationale...
- Des conseils, des pistes, des bons plans.
- Des informations locales grâce à une page régionale où sont répertoriés l'actualité, les événements ou des portraits de jeunes de la région.
- Des témoignages et des interviews d'anciens lauréats.
- Un forum pour dialoguer et échanger des expériences.
- Un service de réponse en ligne individuelle et personnalisée

2. Les points d'appui Envie d'agir

Quelle que soit la nature de leur projet, les jeunes peuvent s'adresser aux points d'appui Envie d'agir qui ont pour mission de les accueillir, de les informer et de les accompagner dans leur démarche. Le cas échéant, les jeunes pourront être orientés vers des experts pouvant leur apporter un conseil ou une aide technique spécifique à leur situation.

Ces points d'appui Envie d'agir sont labellisés par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des Sports et se retrouvent sur l'ensemble du territoire au sein de structures telles que le réseau Information jeunesse, les services municipaux, les associations et missions locales, les établissements scolaires...

500 points d'appui vont être labellisés en 2005 (soit 5 par département), et 1 500 à l'horizon 2007.



Donnez de l'élan à vos projets

3. Les Clubs Jeunes talents

Les Clubs Jeunes talents réunissent des lauréats du concours Envie d'agir et notamment de jeunes porteurs de projets économiques. Leur but est de constituer un réseau de lauréats afin d'assurer un accompagnement durable des jeunes, de développer entre eux un esprit de promotion et d'aider à les valoriser.

Ces clubs seront ouverts aux chefs d'entreprise, patrons de médias, personnalités locales, responsables politiques ou associatifs qui aideront les jeunes à conduire leur projet ou à le consolider.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

Le Mois de l'engagement

Des moments forts de rencontres, d'échanges et d'information :

Le Mois de l'engagement se déroule tous les ans au mois d'avril. Il consiste à promouvoir l'action du mouvement associatif ou encore des collectivités territoriales en faveur de l'engagement et des initiatives des jeunes. A cette fin, des tables rondes, des journées portes ouvertes, des animations ou encore des expositions sont organisées sur l'ensemble du territoire.

Ce Mois de l'engagement constitue un moment propice pour les jeunes pour rencontrer des responsables associatifs, représentants d'institutions ou encore élus afin d'échanger avec eux et recueillir des informations sur les actions publiques ou privées en matière d'aide à l'engagement et à l'initiative des jeunes.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

La valorisation

1. Le passeport de l'engagement

Le passeport de l'engagement est un outil de reconnaissance et de valorisation des initiatives et des engagements des jeunes. Téléchargeable et imprimable à partir du site enviedagir.fr, il permet à chaque jeune de réaliser un livret personnel retraçant la diversité de ses engagements à l'extérieur ou à l'intérieur de son établissement scolaire. Il sera testé avant l'été auprès du Conseil National de la Jeunesse, du Conseil National de la Vie Lycéenne, de jeunes fréquentant le réseau information jeunesse, d'associations de jeunesse et familiales, etc., avant d'être diffusé plus largement à la rentrée 2005.

2. La Nuit des initiatives

La fin de l'année 2005 sera marquée par la cérémonie de remise des Prix nationaux Envie d'agir lors de la seconde Nuit des initiatives. Cet événement est l'occasion de mettre en valeur l'engagement et l'initiative des jeunes.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

Les Lauréats 2004

A l'occasion de la Nuit des Initiatives 2004, 77 jeunes lauréats ont été récompensés pour leur initiative ou leur engagement envers les autres.

Quelques exemples de ces projets, dont la qualité reflète l'ensemble des projets primés, témoignent de la diversité des projets ainsi que de leur(s) porteur(s).

Thématique : solidarité internationale

Emmanuel ANTZ - 29 ans - (Bas-Rhin) : " Unis vers le sport "

" Unis vers le sport " s'est constitué en 2002 dans le but de favoriser l'insertion, l'éducation et la solidarité internationale dans le domaine du sport. Après l'acheminement de matériel sportif pour des écoles de football au Sénégal (Saint Louis) et au Mali (Bankass), des bénévoles qualifiés ont effectué des missions de formation de cadres sportifs sur les mêmes sites. Le projet primé au niveau régional mobilisait un groupe de jeunes de deux quartiers difficiles de Strasbourg, qui ont participé en février et mars 2004 à des chantiers de rénovation de terrains de basket.

Rémi BETIN - 15 ans - (Essonne) : " Un chœur pour un cœur ". Projet Collectif

Organisation de concerts rassemblant le chœur du collège, la " Croch'chœur " et des instrumentistes professionnels. Les recettes de ces concerts sont reversées à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque (MCC), afin de permettre l'opération de quatre enfants défavorisés venant de pays du sud.

Les collégiens suivent des répétitions deux heures par semaine. Les musiciens volontaires de l'Orchestre de Paris reversent tout ou partie de leur cachet à l'association.

Les collégiens sont également chargés de la publicité pour les concerts (distribution de tracts, passages à la radio...). Ils ont rencontré des responsables de MCC, ainsi que des enfants sauvés grâce à des opérations financées par celle-ci.

Magali VIRET - 25 ans - (Haute-Garonne) :

" Enfance au Cambodge ". Projet collectif

Etudiante aux Beaux Arts de Toulouse, Magali décide avec un autre étudiant de partir au Cambodge pendant l'été 2004 afin de réaliser un reportage photo et un documentaire sur l'action des associations humanitaires. Elle ramène 3 000 clichés et 8 heures de rushes vidéo. Loin de tout voyeurisme, elle capte à la fois le dynamisme et les difficultés des associations qui interviennent autour de la plus grande décharge du Cambodge. Les interviews des jeunes volontaires du monde entier témoignent de leur esprit d'initiative et de solidarité. 80 clichés seront exposés à la FNAC de Toulouse début 2005. Les documentaires seront diffusés dans des écoles de la région, aux sièges d'O.N.G. et envoyés au Cambodge.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE

Thématique : citoyenneté et développement durable

Yann NAVE - 20 ans - (Nord) : " Les souterrains de Cambrai ".

Projet collectif

Après la prise de contact avec les différents organismes touristiques, historiques et culturels de la ville, le lauréat et ses coéquipiers ont mené à bien la réalisation d'un cédérom multimédia sur les souterrains de Cambrai composé de visites virtuelles, d'une base de données d'images, de textes et de cartes. La préparation et la réalisation ont duré 2 ans. Le cédérom a déjà été vendu à plus de 300 exemplaires et la mairie de Cambrai a commandé la réalisation d'un second cédérom. Devenus étudiants, ces anciens Défi-juniors ont un objectif clair : à la fin de leur cursus de formation, ils monteront leur propre entreprise de communication multimédia.

Clémentine AGERON - 13 ans - (Ardèche) : Salon du livre jeunesse " La machine à remonter le temps ". **Projet collectif**

Réorganisation d'un salon du livre pour les jeunes (à partir de 3 ans) de leurs villages autour du thème " La machine à remonter le temps " (voyage à travers les livres dans le présent, le passé, le futur). Organisation d'animations ludiques, de rencontres avec des auteurs et des illustrateurs.

Ces jeunes participent depuis un an au comité de lecture et d'écriture. Ce salon est la suite du 1er salon du livre organisé par les anciens du comité de la commune de Rioms.

Zine BOUATARESS - 16 ans - (Hautes-Pyrénées) : " Un pour tous, foot pour tous ". **Projet collectif**

Quatre jeunes : Zine, Walid, Sofiane et Sofiane, âgés de 15 à 19 ans, ont rassemblé une cinquantaine de jeunes pour un tournoi de foot en salle. Pour cette action citoyenne axée sur la convivialité plus que sur les performances sportives, ils ont su mobiliser les ressources nécessaires : des partenaires, des moyens matériels et financiers. Ils ont été accompagnés par l'Association de Prévention Spécialisée des Hautes-Pyrénées et la Direction de la Solidarité Départementale. Cette action a permis de démontrer à tous les jeunes participants que leur esprit d'initiative et leur engagement peuvent être valorisés et soutenus.

Thématique : cohésion sociale

Faouzi BETTINA - 21 ans - (Haut-Rhin) : " Touche d'espoir " (Coup de cœur du jury). **Projet collectif**

" Touche d'espoir " est une association de jeunes chanteurs et danseurs hip-hop qui donnent des prestations dans les hôpitaux en vue d'apporter un soutien moral aux enfants et adultes atteints d'une maladie du sang. L'association, dont la notoriété a grandi depuis l'obtention du prix DEFi, a pour projet la création d'une comédie musicale présentée d'abord au plan local, puis au niveau national. Le projet a également donné aux jeunes participants plus d'assurance pour aborder leur insertion professionnelle.



Donnez de l'élan à vos projets

**Marine MATHIEU - 13 ans - (Gard) : " Un geste pour un sourire ".
Projet Collectif**

Apporter de la joie aux enfants malades et hospitalisés par des échanges de courrier et par l'achat de jeux. Les élèves participeront à la kermesse de l'hôpital par une représentation de chant.

**Thomas SILBERMANN - 26 ans - (Hauts-de-Seine) : " Kromagnon ".
Projet collectif**

Thomas et ses neuf co-équipiers âgés de 24 à 26 ans ont décidé d'organiser une série de concerts au profit des " Restos du Cœur ". Dans le même esprit que les célèbres "Enfoirés", le répertoire présentait une quinzaine de reprises musicales (variétés, pop-rock en français et en anglais). Un premier concert, organisé en janvier 2004, a permis de récolter 1 400€. De quoi financer 3 000 repas. Ces jeunes, qui n'étaient pas tous musiciens à la base, se regroupent autour d'une même volonté : allier le développement personnel, les actions collectives et l'esprit de solidarité. Ils ont créé l'association kromagnon pour prolonger leur action.

Thématique : Création Economique

**Marie BOUILLON - 27 ans - (Aisne) : " Fabriquer dans l'image "
(Coup de cœur du jury)**

Grâce au prix régional Défi-jeunes, cette jeune lauréate a pu créer et commercialiser sa première ligne d'articles (des tabliers, des sacs à provision, des caddies) sur le thème de la nature, de la cuisine et du marché à partir d'images photo. Le prix régional lui a également permis de créer des outils de communication et d'obtenir ainsi plusieurs articles élogieux dans la presse magazine (News et journaux féminins en particulier).

Nicolas LAFRANCESCA - 29 ans - (Gironde) : " Maginox "

C'est un parcours très original qui a amené ce jeune titulaire d'un CAP de travail sur métaux à créer sa propre entreprise. A la suite d'une commande d'un accessoire de scène par un ami illusionniste, Nicolas Lafrancesca, lauréat Défi-jeunes, décide de créer son entreprise individuelle de fabrication artisanale et sur mesure de matériels et d'accessoires pour magiciens et illusionnistes. Il participe ainsi à divers festivals et salons professionnels en France et en Europe, dans le domaine de la " grande illusion ". Il diversifie son activité dans l'aménagement et la décoration d'intérieur pour particuliers



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

Anne-Françoise DIARD - 29 ans - (Maine et Loire) : " Ferme pédagogique La clef des champs "

La ferme pédagogique a été créée au sein d'une vraie exploitation agricole, située à proximité d'Angers (Maine et Loire), avec des ateliers didactiques, des visites thématiques, des dégustations, des jeux, et des animations. Le projet, destiné en priorité aux enfants des écoles et centres de loisirs, met l'accent sur l'utilisation de supports pédagogiques innovants. Une gamme complète d'activités permet aux différents publics de participer à la vie de l'exploitation. Un site Internet de la ferme a été ouvert et la lauréate a en projet la création d'un " bar laitier ".

Thématique : création artistique

Willy BOUCHE - 26 ans - (Allier) : " Festival de musique des Monts de la Madeleine " (Coup de cœur du jury)

Ce festival a pour but de promouvoir la musique dans des petits villages des Monts de la Madeleine, soit quarante-huit communes des départements de l'Allier et de la Loire. C'est ainsi, que du 27 juillet au 4 août 2003, ont été organisés avec quinze musiciens, 8 récitals de musique de salon chez l'habitant, 11 concerts, 2 animations et 1 stage de musique. L'édition 2004 a vu une montée en puissance de ce festival, qui est un très bon exemple des possibilités de développement rural dans le domaine culturel, renforçant également l'attractivité touristique d'une région essentiellement agricole, moins bien dotée que d'autres en patrimoine architectural. A noter que depuis le Prix national Défi-jeunes, le lauréat a pu, par concours, entrer dans un grand orchestre symphonique régional français de réputation internationale.

Sabrina VAN TASSEL - 29 ans - (Hauts-de-Seine) : " Oya Isola "

Premier court-métrage de fiction de 15 minutes en 35 millimètres écrit et réalisé en 2002, par une jeune comédienne professionnelle, qu'on a pu voir dans " La Vérité si je mens " de Thomas Gilou. Ce film " Oya Isola " tourné à l'Ile-d'Yeu avec la participation de la population a concouru dans de nombreux festivals en France et a gagné la mention spéciale du Festival de Pontault-Combault. La mairie de l'Ile-d'Yeu a acheté une copie du film qui est régulièrement projeté dans le cinéma local. La lauréate va pouvoir, grâce au prix Défi-jeunes national, tourner un deuxième court-métrage.

Bruno RUEDA - 25 ans- (Drôme) : " Yack ". Projet collectif

Porteurs des musiques actuelles, les quatre jeunes du groupe YACK cultivent la joie de vivre et la bonne humeur. Ils explorent avec talent le Funck, le Jazz, la Salsa, le Trashed, le Boogie et le Rock, qu'ils mêlent avec humour et une énergie communicatrice qui emporte le public le plus indécis ! Ils se produisent déjà sur les scènes locales, où ils partagent leur passion avec d'autres groupes et d'autres jeunes. Leur prochain objectif est d'enregistrer une maquette techniquement aboutie pour élargir leur public et leurs ambitions



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

Thématique : Europe

" Caravane de la joie " - France. **Projet collectif**

La Caravane de la joie est un projet, porté par huit jeunes âgés de 23 à 26 ans. Il consiste en l'organisation d'ateliers, d'initiatives et de jeux pour sensibiliser les jeunes Roumains à l'art du cirque. Les jeunes Français ont visité pendant trois semaines plusieurs villages de Roumanie et c'est ensemble que Français et Roumains ont décidé de monter des spectacles de cirque qu'ils présentaient aux populations locales. L'objectif visé est de venir en aide à des jeunes en difficulté par le biais des arts du cirque, et de faire connaître la dimension thérapeutique du rire.

" Sociétés en conflit : les frontières de la paix " - Irlande. **Projet collectif**

Ce projet est celui d'un groupe de trente-deux jeunes de 18 à 25 ans ayant travaillé au Centre de Glentree pour la Réconciliation. Il a réuni des jeunes d'Europe et des pays voisins, traversant des conflits politiques, pour faciliter le dialogue sur le thème des frontières physiques et psychologiques. Le projet a permis l'organisation de discussions informelles, débats, projections de films et activités extérieures, en vue de faciliter l'expression de témoignages puisés dans l'expérience et la vie de la communauté des participants

Nicolas PIQUE - 29 ans- Paris

Nicolas a effectué son service volontaire européen (action 2 du Programme Européen Jeunesse) au Portugal, dans la banlieue de Lisbonne.

L'association portugaise, qui l'a accueilli, œuvre dans la défense des droits de l'homme, de l'environnement et de la sauvegarde du patrimoine.

Nicolas a ainsi organisé plusieurs activités au sein de l'association, avec des enfants en difficulté, âgés de 6 à 14 ans : sensibilisation au SIDA, activités manuelles de loisirs, jeux collectifs, découverte de la ville... En parallèle, il a aidé au sein du pôle " défense des droits de l'homme" à l'organisation de manifestations et à l'accueil des travailleurs étrangers. Aujourd'hui Nicolas est animateur à la ville de Paris.



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



Donnez de l'élan à vos projets

Contact presse

BÉATRICE HOPKINS :

Bureau de la communication
Ministère de la Jeunesse, des Sports
et de la Vie associative

95 avenue de France
75650 Paris CEDEX 13

Tél. : 01 40 45 99 67

Fax : 01 40 45 90 51

Mél : beatrice.hopkins@jeunesse-sports.gouv.fr

